

Philippe Van Parijs se dit perplexe

Réponse à Anne-Rosine Delbart

Le Vif, 26 novembre 2011, p.128

Anne-Rosine Delbart (ULB) n'est pas surprise que je défende diverses "thèses flamandes" parce que, dit-elle "Philippe Van Parijs a beau être titulaire de la chaire Hoover à l'UCL, il n'en est pas moins flamand" (*Le Vif*, 12/11/10). Né à Bruxelles de parents eux-mêmes nés à Bruxelles et scolarisés en français, n'ayant jamais quitté l'enseignement francophone depuis mon entrée à l'école maternelle il y a 56 ans, cette affirmation m'a laissé perplexe. A-R Delbart situerait-elle Bruxelles en Flandre? Ou alors ferait-elle de l'appartenance à sa Communauté une affaire de code génétique plutôt que de compétence linguistique?

A cette perplexité se mêle un brin d'inquiétude. Lorsqu'on défend des thèses qui s'écartent de la pensée unique régnant au sein d'une communauté, il est normal que l'on essuie des critiques. Mais il est inquiétant que ces critiques ne consistent pas à réfuter des arguments mais à exclure de la communauté ceux qui les avancent, voire à insinuer que la différence d'opinion pourrait être due à une différence ethnique. Je suggère à A-R Delbart de faire un saut à Berlin, où l'instructive exposition *Hitler und die Deutschen* explique le rôle joué par une telle conception de la loyauté à sa *Volksgemeinschaft* dans l'Allemagne des années 30.



"Je suis expulsée de la Communauté"

Ausstellung "Hitler und die Deutschen. Volksgemeinschaft und Verbrechen"
Deutsches Historisches Museum, Berlin, 2010

En attendant - et je suis sûr avec le ferme appui de la plupart des collègues de son université comme de la mienne - je continuerai à user de ma liberté d'universitaire pour dire ce que je pense chaque fois que cela me paraîtra utile, en particulier lorsque ce que j'ai à dire tranche avec ce que ceux à qui je m'adresse aimeraient entendre. Je me permettrai de le faire en néerlandais et en anglais, mais aussi bien sûr et avant tout dans la merveilleuse langue que A-R Delbart et moi-même avons le privilège de partager.

Des experts au-dessus de tout soupçon ?

Courrier de Anne-Rosine Delbart

Le Vif, 12 novembre 2011.

L'économie n'est pas une science exacte. Le droit non plus. Rien d'anormal s'il arrive donc aux «experts» de se contredire. En plus, pour être « expert », on n'en est pas moins homme et engagé (d'où les avis à l'occasion divergents des chambres flamande et française du Conseil d'Etat). Les politiciens, de leur côté et à leur juste place, ont d'abord à se forger une doctrine, une conviction, une vision, puis à choisir parmi les hypothèses sur le marché celles qui les confortent. L'ennui est que les «experts» wallons ont une fâcheuse tendance à prendre à revers les intérêts de leur Communauté. Croient-ils par là augmenter sous couleur d'objectivité leur crédibilité scientifique ? En tout cas, le reproche ne saurait s'adresser à Philippe Van Parijs. Cet économiste et philosophe a beau être titulaire de la chaire Hoover à l'UCL, il n'en est pas moins flamand (voir *Le Vif/L'Express* du 6 août 2004, p. 24). Alors, une «frustration» pour les «états-majors francophones», du «lyrisme philosophique» (*Le Vif/L'Express* du 29 octobre 2010, p. 35) que ses propositions ? Non, quand il rejoint par exemple les thèses flamandes sur la refonte de la loi de financement ou sur l'extinction des facilités dans la périphérie bruxelloise, quand il prône pour la capitale le «merveilleux compromis» [*sic*] de l'anglais, Philippe Van Parijs est parfaitement fidèle... à son camp.